



Lettre d'information

Natura 2000 Bresse jurassienne

NUMÉRO 1

JUIN 2021



SOMMAIRE :

- P1 : Édito
- P2 et 3 : Le site de la Bresse jurassienne en actions
- P4 : Zoom sur ... le Pic cendré

Édito

Je suis maire depuis 2020 de Neublans-Abergement, une commune doublement concernée par Natura 2000 puisqu'une partie de notre territoire se trouve dans le périmètre Natura 2000 Basse Vallée du Doubs et l'autre dans le site Natura 2000 Bresse Jurassienne.

Notre nouvelle équipe municipale est particulièrement attentive aux problématiques de développement durable. A titre d'exemple la commune vient d'intégrer les dispositifs îlots de sénescence et

réhabilitation des mares forestières. Etant moi-même passionné par tout ce qui touche à la protection de l'environnement, j'ai donc proposé ma candidature à la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 Bresse Jurassienne, en remplacement de Joël Prost.

Dans cette fonction je m'attacherai à poursuivre le travail de sauvegarde des milieux et de sensibilisation des publics concernés, dans l'esprit de ce qui a été accompli depuis plus de 10 ans.

L'actualité nous démontre chaque jour l'importance qu'il y a à protéger les milieux naturels, souvent malmenés par le dérèglement climatique.

Il est donc indispensable de poursuivre nos actions, en concertation avec tous : particuliers, professionnels et structures administratives.

Guy Savoye
Président du Comité de pilotage



Animation nature : découverte des étangs bressans



La météo clémentine a encouragé les participants à s'inscrire

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, une animation autour des étangs a été réalisée le 17 février 2021 à la pisciculture des Marais, à Pleure, en compagnie de Christine Roubez.

Cette co-animation a permis à la trentaine de participants de découvrir les deux facettes d'un étang en Bresse jurassienne :

- un **écosystème riche** et sensible abritant une biodiversité importante mais parfois menacée.
- un **outil de production** ancestral pour l'élevage de poissons d'eau douce.

Observation de la faune, manipulation des outils de pêche... étaient au rendez-vous.

La gestion traditionnelle (vidange – assec...) pratiquée par Christine permet le maintien d'espèces faunistiques (héron pourpré, fuligules, tritons...) et floristiques (roselière...) typiques des étangs bressans alors que le développement de la pêche de loisirs, constaté sur le territoire, peut dans certains cas à l'inverse, être préjudiciable.

L'animation s'est terminée avec une dégustation des produits transformés directement à la ferme.

Bilan des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) - Campagne 2021

Le programme de développement rural et régional (PDRR) prévoit la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Les MAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent de façon volontaire dans le **maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement**. Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner liés à la mise en œuvre de ces pratiques.

C'est ainsi que le territoire de la Bresse jurassienne propose la mise en place de ces mesures pour répondre aux enjeux écologiques du site Natu-

ra 2000.

Trois grandes catégories de mesures sont proposées : le retard de fauche (20 juin ou 1er juillet), le pâturage extensif et l'entretien adapté des haies.

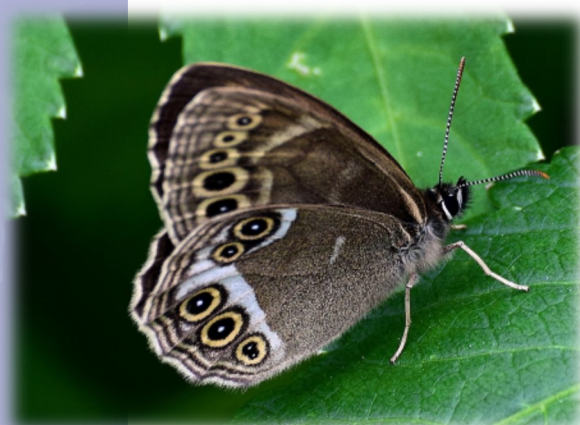
Sous réserve de l'accord des financeurs (DRAAF), pour la campagne 2021, 17 agriculteurs se sont engagés dans le dispositif pour une surface de 301,25 ha dont 44% en mesure « fauche » et 56% en mesure « pâturage extensif ». A cela s'ajoute 1888 mètres linéaires de haies.

Le bilan est satisfaisant puisque les surfaces ont progressé de 64 ha par rapport à 2020.



Parcelle engagée en MAEC « retard de fauche »

Formation « Bacchante » à l'ONF



En partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté / Observatoire Régional des Invertébrés, une formation à destination du personnel de l'ONF des unités de Dole, Lons et Poligny a été organisée le 24 juin 2021. 15 personnes ont participé à cette formation qui avait pour thématique : **la Bacchante**

(*Lopinga achine*), espèce de papillon forestier diurne. Cette formation s'est déroulée en forêt Domaniale D'Amont Aval, secteur où l'espèce est bien répandue.

Après une description de la biologie et de l'écologie de l'espèce, les échanges se sont poursuivis sur les moyens de gestion favorables à

La Bacchante se reconnaît facilement par ces « ocelles » sur la face inférieure



cette espèce qui apprécie les sous-bois et lisières clairs riches en graminées.

Il a ainsi été question d'ajuster la fauche des bords de chemins (date et zonage), d'adapter les zones de stockage des grumes et de proposer autant que possible une irrégularité dans les peuplements.

« C'est une espèce protégée au niveau européen et national et considérée comme menacée en région »

Concours des pratiques agro-écologiques « prairies et parcours »

Quatre agriculteurs étaient en lice pour l'édition 2021 du concours des pratiques agro-écologiques « prairie et parcours ». Ce concours est organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Cette année, les trois collectivités : Grand Dole, Plaine Jurassienne et Arbois-Poligny-Salins ont soutenu également le projet.

L'objectif du concours est de **valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agro-écologique**. Le territoire retenu pour cette cinquième édition en Bresse était le Val d'Orain, allant de Bersaillin à St Baraing.

Ce territoire possède des enjeux écologiques importants. En effet, les prairies naturelles en vallée alluviale se font de plus en plus rares et hébergent une biodiversité remarquable (courlis cendré, orchis à fleur lâche...). Le passage du

Jury, composé de 6 personnes compétentes dans le domaine agricole et environnemental a eu lieu le 25 mai, sous la présidence de Jean-Paul Jeunet, chef étoilé d'Arbois. Chaque agriculteur a présenté une parcelle qui a ensuite été méticuleusement étudiée par le jury.

A l'issue de la journée et de nombreux débats, le jury a délibéré en faveur de la parcelle du GAEC Christophe d'Oussières.

Le lauréat a été récompensé lors d'une remise des prix le 28 juin, où deux classes de l'école de Tassenières ont présenté leurs travaux de restitution suite à la mise en place d'un cycle d'animations par le CPIE Bresse du Jura sur la thématique des prairies. Le GAEC du Grand Meix (St Baraing) a reçu le

prix « coup de cœur du jury » par la richesse floristique de la prairie.

Le gagnant concourra dans sa catégorie au niveau national dont les résultats seront prononcés lors du salon de l'agriculture en février 2022.



Membres du jury, et observateurs accompagnés de Jean-Paul Jeunet, Président.

Lutte contre la jussie à Neublans-Abergement

La jussie à grande fleurs est une Espèce Exotique Envahissante des zones humides. Originaires d'Amérique du sud elle a été importée en France au début du 19^{ème} siècle pour ses qualités ornementales.

Cependant, sa vitesse de colonisation est inquiétante. Elle est capable de doubler sa biomasse en 15 jours seulement conduisant à la disparition brutale de la biodiversité autochtone (faune et flore).

En 2018, une station de jussie a été découverte sur un étang situé sur la commune de Neublans-Abergement. En seulement 2 ans, 13 ha, soit la moitié de la surface en eau de l'étang, est déjà contaminée.

Un partenariat s'est rapidement mis en place avec le propriétaire de l'étang, la commune de Neublans-Abergement, l'EPTB Saône et Doubs (gestionnaire d'une partie de l'étang) et le Conservatoire Botanique

National de Franche-Comté pour « lutter » contre cette espèce.

Ce printemps, un **barrage flottant** a été installé au niveau de l'exutoire pour réduire le risque de contamination en aval.

Un contrat Natura 2000, co-porté par l'EPTB Saône et Doubs et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, remboursé à 100% est en cours de montage pour engager des **travaux d'arrachage manuel sur 5 ans** et à différentes périodes de végétation. La complexité administrative de l'étang à cheval sur deux sites Natura 2000 et deux régions alourdit les démarches.

En termes de résultats, d'impacts sur le milieu naturel et d'autorisation, cette technique est la plus adaptée contrairement à l'arrachage mécanique, l'usage de produits chimiques ou l'introduction de la carpe amour (poisson herbivore).



Pose du barrage flottant : le gestionnaire de l'étang veille à l'évacuation des boutures de jussie

Zoom sur... le Pic cendré (*Picus canus*)

STATUTS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Convention de Berne : Annexe II
Convention CITES : Oui
Directive oiseaux : Annexe I
Statut national : protégé
Liste rouge régionale : Vulnérable
Détermination ZNIEFF : Oui

DESCRIPTION

Le pic cendré fait partie de la famille des Piciidés (pic vert, pic noir, pic épeiche...). Il mesure 27 à 28 cm de long pour un poids ne dépassant pas les 160 g. Avec son plumage verdâtre et un croupion jaune, il peut facilement être confondu avec le pic vert. Le pic cendré possède une tête grise avec une fine moustache noire qui balaye l'arrière du bec. Une petite tache triangulaire noire est également présente juste en avant de l'œil. Le mâle se distingue de la femelle par une tache frontale assez réduite d'un rouge vif.

REPARTITION ET HABITAT

En Franche-Comté, la distribution du pic cendré évite les secteurs montagneux. En 2008, le nombre de couples était estimé entre 21 et 28 en Bresse jurassienne.



Habitat favorable au pic cendré

Il affectionne les forêts de feuillus et plus particulièrement les hêtraies et chênaies avec beaucoup de bois mort et d'arbres branchus dépérissants mais aussi les aulnaies et les frênaies avec des souches gisant à terre. La présence de zones dé-

gagées et ouvertes comme les clairières sont importantes pour son alimentation.

On peut exceptionnellement le rencontrer dans des forêts mixtes si la proportion de résineux ne dépasse pas 60%.

ALIMENTATION

Il s'alimente en grande partie de fourmis. Plus forestier que le pic vert, il est plus rarement observé au sol, et s'alimente en grande partie dans les arbres, probablement sous l'effet d'une certaine compétition entre les deux espèces. Il y recherche ses proies dans les fissures et cassures naturelles, à l'occasion dans les ouvertures pratiquées par d'autres pics, mais attaque rarement lui-même le bois. En complément, il consomme des fruits et des graines ou fréquente des mangeoires artificielles en hiver.

REPRODUCTION

Le pic cendré est monogame. Son nid est creusé principalement dans des hêtres la plupart du temps morts ou dépérissants. Il choisit rarement d'autres essences ou d'autres feuillus. En France, sa hauteur moyenne se situe aux alentours de 5 mètres. La femelle y pond 7 à 9 œufs. Il n'y a qu'une seule nichée par an et en principe pas de ponte de substitution en cas de perte de la nichée. La couvaison dure entre 14 et 17 jours et est assurée par les deux adultes.

COMPORTEMENT

C'est une espèce discrète, surtout repérable par son chant au printemps (début mars à mi-mai). Chaque tambourinement sur les arbres n'excède pas les deux secondes.

MENACES ET PROTECTION

Les principales menaces qui pèsent sur le pic cendré ont pour origine les modifica-



Pic cendré mâle

tions de pratiques agricoles et sylvicoles. Dans le domaine agricole, la destruction du bocage, des bosquets, le prive d'habitats. Les intrants utilisés en agriculture ont également un impact sur les fourmis, réduisant les ressources alimentaires.

La tendance à abaisser l'âge d'exploitation, la généralisation de la futaie régulière par classe d'âge, les enrésinements, la suppression des arbres morts ou sénescents lui sont également néfastes. Le nettoyage excessif des résidus de coupe et le broyage des souches sont défavorables au développement de l'entomofaune dont il se nourrit.

La mise en place d'îlots de sénescence, la conservation de vieux arbres, de bois mort sur pied et d'arbres déjà porteurs d'une loge semblent la clé de la préservation de ce pic. A cela s'ajoute la conservation de la diversité des essences et des classes d'âge par une gestion irrégulière : régime du taillis sous futaie ou de la futaie parquet (= mosaïque).



Pic cendré femelle